



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 avril 2019

Assemblée générale des actionnaires du 18 avril 2019

L'assemblée générale des actionnaires de CNP Assurances qui s'est réunie le 18 avril 2019 à Paris a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et voté toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration.

La distribution d'un dividende de 0,89 euro par action a notamment été approuvée. Le dividende sera détaché le 26 avril 2019 et mis en paiement le 30 avril 2019.

Les actionnaires ont également approuvé les résolutions relatives aux politiques et aux éléments de rémunération du président du conseil d'administration et du directeur général.

Enfin, les actionnaires ont approuvé la nomination de quatre administrateurs : Alexandra Basso, Olivier Fabas, Laurence Giraudon et Laurent Mignon.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le 1^{er} assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 367 M€ en 2018. Le Groupe est présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son second marché.

Il compte plus de 37 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance et d'épargne innovantes. Elles sont distribuées par de nombreux partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, du réseau physique au 100 % online, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 et s'appuie sur un actionnariat stable (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts

Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Investisseurs et analystes

Nicolas Legrand | 01 42 18 65 95

Jean-Yves Icole | 01 42 18 86 70

Typhaine Lissot | 01 42 18 83 66

Julien Rouch | 01 42 18 94 93

infofi@cnp.fr

Suivez nous sur :

